

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 460 rendant exécutoires les délibérations n°° 48/6 L à 61/6 L du 21 mars 1964 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 460

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date de publication
1 avril 1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire Par délibération n° 48/6°L du 27 mars 1964.